



Le 10 novembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réaction presse - Une sélection des projets Feder reposant sur une méthodologie claire et impartiale

De manière intégrale et consensuelle, l'ensemble des membres du Conseil de développement du Cœur du Hainaut a validé toutes les étapes du processus de sélection des projets porteurs retenus en matière de développement touristique du territoire. Ces projets, financés par l'Europe via des fonds Feder et la Wallonie, portent sur une enveloppe globale fermée de plus de 18 millions €.

Pour rappel, le 25 octobre dernier, les acteurs du Cœur du Hainaut se sont concertés afin d'identifier des projets porteurs en termes de développement touristique sur le territoire. Suite à cela, et sur base d'une grille d'analyse objective, le Conseil de Développement a sélectionné parmi les 10 projets déposés quatre projets, soit :

- Soignies : la rénovation du Modern à Soignies (2.662.967€) ;
- Mons - Les expositions internationales (3.000.000 €) + le festival des lumières à Mons et en Cœur du Hainaut (6.000.000 €) ;
- La Louvière : le développement du domaine Boël à La Louvière (6.791.588 €).

Les membres du Conseil de développement ont validé de manière intégrale et consensuelle toutes les étapes du processus de sélection des projets. Ainsi, ce sont à la fois la stratégie territoriale, le principe de mise en place d'un comité composé d'experts indépendants, mais aussi précisément sa composition qui ont été validés. Ensuite, la méthodologie à mettre en oeuvre a également fait l'objet d'une décision unanime des partenaires en conseil de développement, permettant de valider une grille d'analyse précise, avec à la fois les critères et leur pondération. Le classement des projets par le Conseil de développement en sa séance du 25/10 a été arrêté à l'unanimité.

« Ce sont donc les conclusions d'un travail d'analyse rigoureux réalisé en toute objectivité qui a permis de sélectionner les projets. Remettre en question ce travail reviendrait pour moi à déconstruire tout ce qui a été validé en amont ensemble, et surtout à décrédibiliser les membres du comité qui était composé d'experts venant notamment du monde universitaire (UMONS et UCL Mons) ainsi que du Haut-Commissariat au Tourisme en Wallonie. » explique Jacques Gobert, Président d'IDEA. *« Bien qu'il ne me revienne pas de donner un avis sur le « Festival des Lumières », je constate que le projet a reçu, de la part du Comité de sélection, une cote respectable mais néanmoins non optimale pour le critère 12 relatif à la « résilience aux changements climatiques » mais que celle-ci est tout simplement largement compensée par de très bonnes cotes dans les autres critères liés notamment à l'impact territorial du projet. »*

« Je peux comprendre la déception des Bourgmestres dont les projets communaux n'ont pas été retenus. Mais si le Comité a jugé certains projets moins impactant pour le Cœur du Hainaut, à ce stade de leur élaboration, il n'en reste pas moins que l'ensemble des acteurs a décidé de manière unanime de soutenir ces projets dans leur développement et d'adresser un courrier à l'attention des Ministres De Bue et Collignon que le Président du Conseil de Développement, Jérôme Vecchio, me confirme avoir déjà expédié. » conclut Jacques Gobert.

